



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

GRETA

Question écrite n° 64799

Texte de la question

M. Gabriel Biancheri attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État sur le projet de loi prévoyant la création d'un CDI pour les agents non titulaires dans le cadre des diverses mesures de transposition à la fonction publique du droit européen. Ce projet, s'inscrivant dans la démarche européenne, a pour objet la résorption des contrats précaires dans la fonction publique. Mais la rédaction actuelle du projet exclut explicitement du champ les personnels enseignants du Greta (art. 7, relatif à la FPE, qui modifie le dernier alinéa de l'article 4 de la loi du 11 janvier 1984). C'est pourquoi il lui demande quelles sont ses intentions pour pallier l'exclusion de cette catégorie d'agents de la fonction publique.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Biancheri](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64799

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2005, page 4743

Question retirée le : 31 mai 2005 (Retrait pour cause de question identique)